



› Certif'Région : version 7 du référentiel qualité qui intègre la RSE/RSO

Vendredi 26 juin 2026

Missions du Carif-Oref Occitanie

Le Carif-Oref Occitanie assure des missions d'observation, d'information et de professionnalisation

dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi en région :



Collecte de l'offre de formation

Référencer son offre de formation sur Ofeli

Observation

Retrouver dispositifs et politiques publiques

Information

S'informer sur les métiers et les secteurs d'activité

Connaître l'Occitanie et ses territoires

Professionnalisation

Accéder au programme de professionnalisation

Utiliser notre site de veille Emploi Formation

S'abonner aux différentes rubriques !

Animations 2026 sur la démarche qualité en formation

Retrouvez les supports et enregistrements des animations sur les pages dédiées :

- › Les ressources spécifiques au label sur la [page « CertifRégion »](#)
- › La sous-traitance en formation et les spécificités de la certification sur la [page « Qualiopi »](#)
- › L'accès à l'offre de service RHF de l'Agefiph Occitanie sur la [page « Référents handicap »](#)
- › Les nouveaux enjeux IA et RSE/RSO sur la [page principale « Qualité en formation »](#)



Animation portant sur la version 10 du guide du Référentiel National Qualité



IA & Qualité - Construire un **processus de veille** augmentée par IA

Mardi 08 septembre 2026 de 10h00 à 12h00

IA & Qualité - Utiliser l'IA pour mettre en place un **processus d'amélioration continue**

Mardi 22 septembre 2026 de 10h00 à 12h00

Des ateliers en présentiel en novembre !

Badge 4

**Je reste en veille sur la
démarche qualité en formation**

Délivré par le Carif-Oref Occitanie
à toute personne ayant participé à
au moins 4 actions thématiques.

[Détails ici](#)



Introduction



Sylvain CAPES
Région Occitanie

Responsable Service Gouvernance, Prospective et Evaluation

laregion.fr/CERTIF-REGION

Déroulé

Durée: 2 heures

Label

Marie-Béatrice PLANCHE
Chargée de mission



Référentiel

Magali LABRANCHE
Cheffe de projet
Xavier ROUSSINET
Gérant



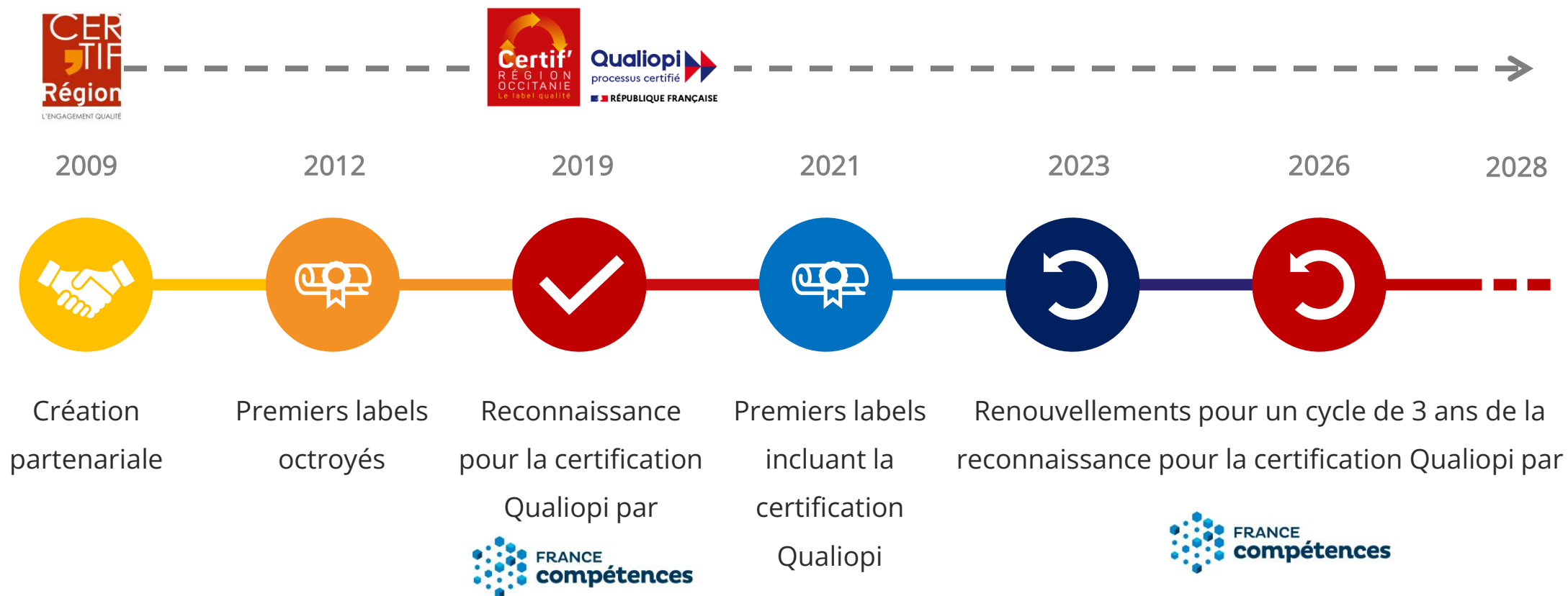
MAÏEUTIKA
Donner du sens à la conformité

Témoignage

Vanessa CALAS
Dirigeante et référente
qualité et RSE



Un label avec et au-delà de Qualiopi



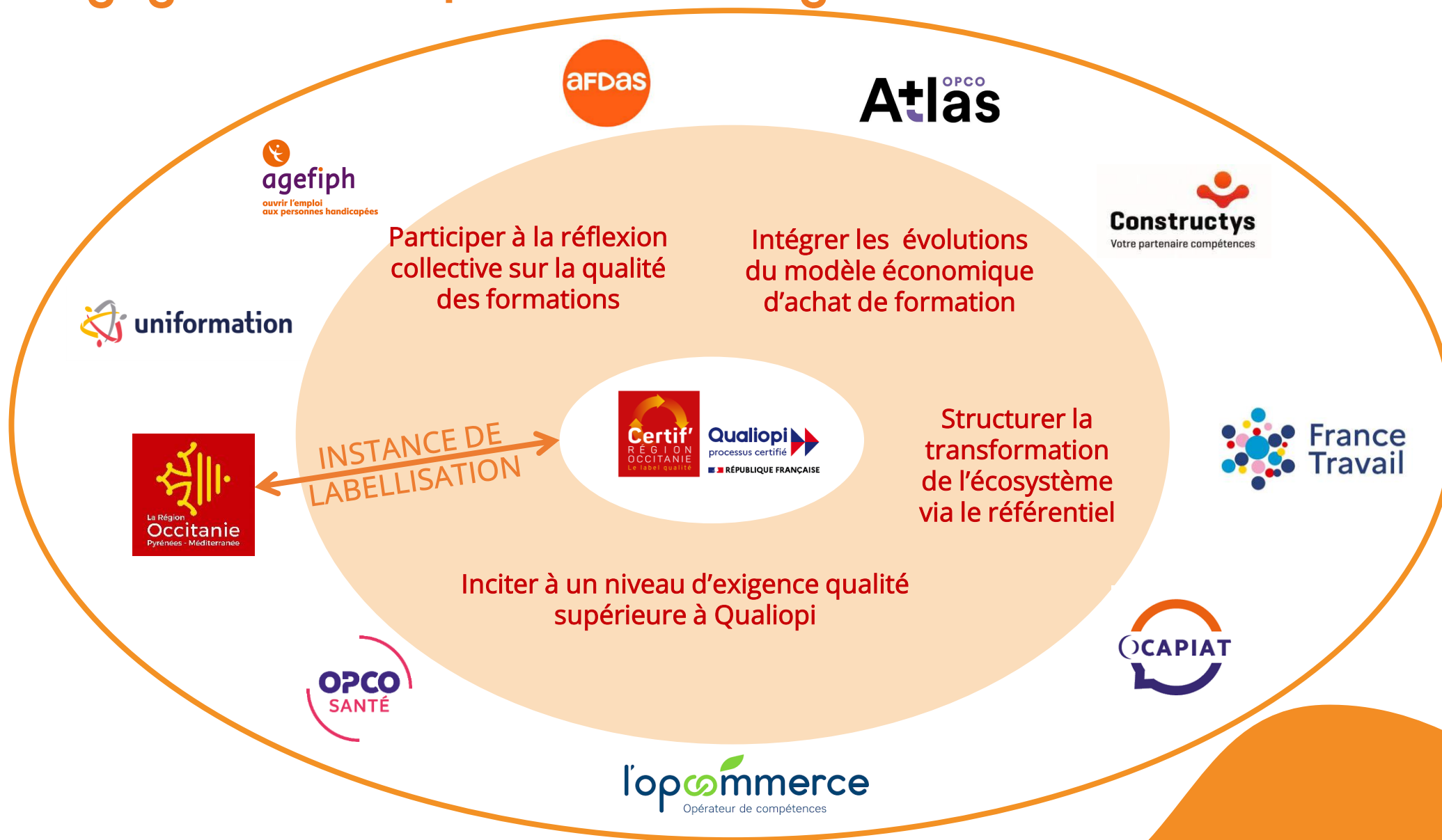
i Infos en page 18 du processus de labellisation

Accédez au replay de présentation du label sur la page Certif'Région – janvier 2026



Engagement des partenaires régionaux

S'informer



12 indicateurs supplémentaires au RNQ : de A à L



Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations

- A. Le prestataire analyse la faisabilité avant de répondre à une sollicitation de prestation de formation.
- B. Le prestataire construit la réponse selon une méthodologie définie.

Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre

- C. Après un processus maîtrisé d'évaluation, le prestataire propose l'attribution d'open badges et/ou a minima une attestation d'acquis de fin de formation.
- D. Lorsque le prestataire met en œuvre des formations en alternance ou des périodes de formation en situation de travail, un ou plusieurs référent(s) suivi en entreprise est (sont) désigné(s) et missionné(s).

Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre

- E. Les locaux permettent l'accueil des bénéficiaires dans des bonnes conditions de réalisation des prestations et sont conformes aux réglementations en vigueur.
- F. La maintenance et le renouvellement des équipements sont assurés.
- G. Le prestataire ayant recours à des modalités ou supports de formation à distance s'assure que les ressources mobilisées garantissent de bonnes conditions de réalisation pour le bénéficiaire.



Référentiel National Qualité
comportant 32 indicateurs

Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel

- H. La direction de l'opérateur de formation est engagée dans une démarche d'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Elle a nommé un référent handicap, formé par un organisme désigné par AGEFIPH Occitanie et actualise ses connaissances régulièrement.

Critère 8 : Pilotage et suivi de la démarche qualité pour entrer dans une logique de management en cohérence avec une stratégie RSE/RSO

- I. Un référent qualité et un référent RSE/RSO sont désignés et impliqués dans la démarche d'amélioration continue.
- J. Une gestion des documents est organisée.
- K. Le prestataire réalise annuellement un audit interne des dispositions du présent référentiel.
- L. Le prestataire évalue l'efficacité de sa démarche qualité et s'engage sur la mise en place d'une stratégie RSE/RSO.

Accédez à la [version 7 du référentiel Certif'Région](#) sur la [page Certif'Région](#)

Indicateurs présentant le plus de non-conformités en 2025

Recensement des non-conformités constatées pour une analyse plus fine de la qualité en formation :

Top 5 des non-conformités récurrentes en 2025



Indicateur 1 :	Diffusion d'une information sur la formation complète et accessible au public
Indicateur 11 :	Evaluation de l'atteinte des objectifs de formation par les bénéficiaires
Indicateur I :	Référent qualité et référent RSE impliqués dans démarche d'amélioration continue
Indicateur K :	Réalisation d'un audit qualité interne chaque année
Indicateur L :	Engagement dans la démarche RSE

Partie 2 – Référentiel

Présentation des 2 organismes auditeurs habilités :

- > Cidéés Conseil & Formation
- > Maïeutika

Passage en revue des 12 indicateurs spécifiques CertifRégion

- > Les principaux indicateurs du label : A,B,C,D,E,F,G,H,J,K
- > Témoignage d'un organisme nouvel entrant
- > Zoom sur les indicateurs I et L portant sur la RSE

Cidées Conseil & Formation



35 ans d'expertise
au service de la qualité, de l'amélioration continue et de la performance des organisations

Depuis 2009

- Audits qualité des organismes de formation
- Interventions en Occitanie, PACA et Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2019

- Une filiale, **Cidées Certification**, accréditée **COFRAC** pour les audits Qualiopi et l'évaluation des ESSMS (près de 30 auditeurs/évaluateurs)

Pour Certif'Région

- Une équipe de 15 auditeurs de proximité
- Harmonisation annuelle des pratiques
- Évaluation systématique de chaque mission par les organismes audités
- Une exigence permanente de qualité et d'harmonisation des pratiques

- Auditeur d'organismes de formation depuis 1999
- Co-créditeur d'un **Label Européen Q For** (Inscrit sur la liste des certifications généralistes du CNEFOP) et auditeur en France selon ce Label
- Historiquement très présent dans le **secteur de l'Économie Sociale et Solidaire** en formation (Education Populaire, associations d'insertion et de formation...) et, plus largement, dans les organismes de formation de taille intermédiaire (3-100 formateurs)
- Aujourd'hui, **organisme d'audit Qualiopi** pour le certificateur CERTUP-MAIEUTIKA 
 - Accrédité par le COFRAC sous le n°5 – 0614
 - Auditeur pour le **Label de RSE LUCIE 26000-OF** et LUCIE PROGRESS (conjointement ou pas à Qualiopi)
 - Auditeur pour la Fédération nationale des CIBC (audits conjoints OBCAQT - Qualiopi)
- Une soixantaine d'auditeurs sur l'ensemble du territoire national et une douzaine en Occitanie
- Un processus rigoureux de sélection, de qualification et de formation, y compris continue, des auditeurs
- Une [charte d'engagement](#)

Partenaire de nombreux réseaux :



Indicateur A

Critère



Indicateur A - Le prestataire analyse la faisabilité avant de répondre à une sollicitation de prestation de formation.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer qu'avant de répondre à un appel d'offre/à projet/commandes d'entreprises, le prestataire s'assure de sa capacité à mettre en œuvre le projet présenté..

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Une personne compétente et/ou qualifiée et/ou spécialisée identifiable par les financeurs ; analyse des moyens humains, matériels.

Les critères de détermination de la faisabilité sont définis et exhaustifs :

- Analyse des compétences nécessaires et disponibles en interne,
- Analyse des équipements et matériels pédagogiques nécessaires et disponibles
- Analyse du partenariat d'entreprise nécessaire et existant en interne,
- Besoin en intervenants extérieurs, de mise en œuvre de partenariats / *de sous-traitance / de co-traitance...*

Précisions dans la version 7:

Exemples de preuves pour la VAE : analyse de faisabilité du positionnement de l'organisme en tant qu'accompagnateur sur les certifications ou en tant qu'architecte accompagnateur de parcours (AAP généraliste / AAP de filière / AAP expert de branche pour la plateforme France VAE)

Exemples de preuves pour l'apprentissage : note d'opportunité, projet d'investissement, projet d'établissement, compte-rendu de conseil de perfectionnement...

Indicateur B

Critère



Indicateur B - Le prestataire construit la réponse selon une méthodologie définie.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer quelle est la méthodologie déployée pour répondre à un appel d'offre/à projet/commandes d'entreprises.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Procédure pour sécuriser la conception d'une offre de formation.

Contenu de la réponse

Indicateur C



Indicateur C - Après un processus maîtrisé d'évaluation, le prestataire propose l'attribution d'open badges et/ou a minima une attestation d'acquis de fin de formation

NIVEAU ATTENDU

Démontrer que le prestataire met en place des modalités d'évaluation des acquis de la prestation en lien avec les objectifs.
Démontrer que le prestataire **définit** des modalités d'évaluation des « soft skills » (compétences douces – savoirs-être) **et propose** l'évaluation de soft skills aux commanditaires de formation et met en œuvre, le cas échéant.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

- Open badge(s) attestant d'une ou plusieurs compétences acquises, et/ou attestation d'acquis de fin de formation mentionnant les objectifs, la durée et la nature de la prestation de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Portefeuille des compétences acquises pour les formations non certifiantes et non qualifiantes et a minima pour les bénéficiaires en cas d'échec à l'examen ou de validation partielle.
- **Trace de la proposition d'évaluation de soft skills auprès des commanditaires**

⇒ **Sous-traitance** : Lorsque la prestation échantillonnée est une prestation pour laquelle l'organisme intervient en sous-traitance, l'indicateur est applicable uniquement si le donneur d'ordre l'a précisé dans le contrat de sous-traitance.

Indicateur C – ressources

Critère

INDICATEURS
SUPPLÉMENTAIRES

METTRE
EN ŒUVRE
L'ACTION
DE FORMATION

Indicateur C - Après un processus maîtrisé d'évaluation, le prestataire propose l'attribution d'open badges et/ou a minima une attestation d'acquis de fin de formation

Ressources du Carif-Oref Occitanie

Replay de l'animation « RECTEC, un outil pour évaluer les compétences transversales » - avril 2026

Replay de l'animation « Qualité en formation : l'évaluation des soft skills au sein du label Certif'Région » avec le support – novembre 2025

Replay de l'animation « Déployer un dispositif de reconnaissance à l'aide des Open Badges au sein de son organisme de formation » - mai 2024

Lien vers le Top 6 des Soft Skills en Occitanie – mise à jour septembre 2025



Prochain cycle : « Rendre visible l'invisible : repenser l'évaluation en formation »

Partie 1 – Jeudi 19 novembre 2026 (10h-12)

Partie 2 – Jeudi 26 novembre 2026(10h-12h)

S'inscrire

> Pour toute question sur les animations, vous pouvez joindre le pôle Animation & Professionnalisation sur animations@cariforefoccitanie.fr

Indicateur D

Critère



Indicateur D - Lorsque le prestataire met en œuvre des formations en alternance ou des périodes de formation en situation de travail, un ou plusieurs référent(s) suivi en entreprise est (sont) désigné(s) et missionné(s).

NIVEAU ATTENDU

Démontrer qu'un interlocuteur / Référent connu est désigné et missionné, en charge du processus formalisé d'articulation des apprentissages centre/entreprise . Il coordonne et vérifie les apprentissages.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

- Référent désigné, identifié et connu des bénéficiaires, du personnel, des financeurs, de l'entreprise d'accueil
- Mission du référent établie et connue des bénéficiaires et de l'entreprise d'accueil
- Documents attestant de l'activité effective des chargés de relation « entreprises » en matière de coordination entre formations.

⇒ **Sous-traitance** : Lorsque la prestation échantillonnée est une prestation pour laquelle l'organisme intervient en sous-traitance, l'indicateur est applicable uniquement si le donneur d'ordre l'a précisé dans le contrat de sous-traitance.

Indicateur E

Critère



Indicateur E - Les locaux permettent l'accueil des bénéficiaires dans de bonnes conditions de réalisation des prestations conformément aux réglementations en vigueur.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer que les locaux du prestataire ou mis à disposition par le prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur relative à sa catégorie ERP **et qu'ils sont de nature à accueillir les bénéficiaires dans de bonnes conditions de réalisation des prestations.**

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Le registre sécurité et les contrôles relatif à la catégorie ERP

Locaux adaptés aux activités de formation, état des locaux, capacité d'accueil, luminosité....

⇒ **Sous-traitance** : Lorsque la prestation échantillonnée est une prestation pour laquelle l'organisme intervient en sous-traitance, l'indicateur est applicable uniquement si le donneur d'ordre l'a précisé dans le contrat de sous-traitance.

Indicateur F

Critère



Indicateur F - La maintenance et le renouvellement des équipements sont assurés.

NIVEAU ATTENDU DES INDICATEURS

Démontrer que les équipements pédagogiques, les plateaux techniques sont entretenus et garantissent le bon fonctionnement pour les bénéficiaires et le personnel.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Référent pour la maintenance, plans d'entretien, contrats de maintenance...

⇒ **Sous-traitance** : Lorsque la prestation échantillonnée est une prestation pour laquelle l'organisme intervient en sous-traitance, l'indicateur est applicable uniquement si le donneur d'ordre l'a précisé dans le contrat de sous-traitance.

Indicateur G



Critère



Indicateur G - Le prestataire ayant recours à des modalités ou supports de formation à distance – FAD, s'assure que les ressources mobilisées garantissent de bonnes conditions de réalisation pour le bénéficiaire.

NIVEAU ATTENDU DES INDICATEURS

Démontrer que les équipements de formation à distance proposés par les prestataires garantissent la protection des données personnelles et du droit à l'image et qu'ils sont de nature à accueillir les bénéficiaires et communiquer avec eux dans de bonnes conditions.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Un délégué à la protection des données est désigné

Un protocole d'accès et droit d'accès aux données est remis aux bénéficiaires. Le protocole comprendra également, un volet permettant de vérifier la conformité d'accès aux multimédias par le bénéficiaire

La durée de stockage et de conservation des données est précisée

⇒ **Sous-traitance** : Lorsque la prestation échantillonnée est une prestation pour laquelle l'organisme intervient en sous-traitance, l'indicateur est applicable uniquement si le donneur d'ordre l'a précisé dans le contrat de sous-traitance.

Indicateur H

Critère



Indicateur H - La direction de l'opérateur de formation est engagée dans une démarche d'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Elle a nommé un référent handicap formé par un organisme désigné par AGEFIPH Occitanie et actualise ses connaissances régulièrement.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer qu'une démarche d'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap comportant :

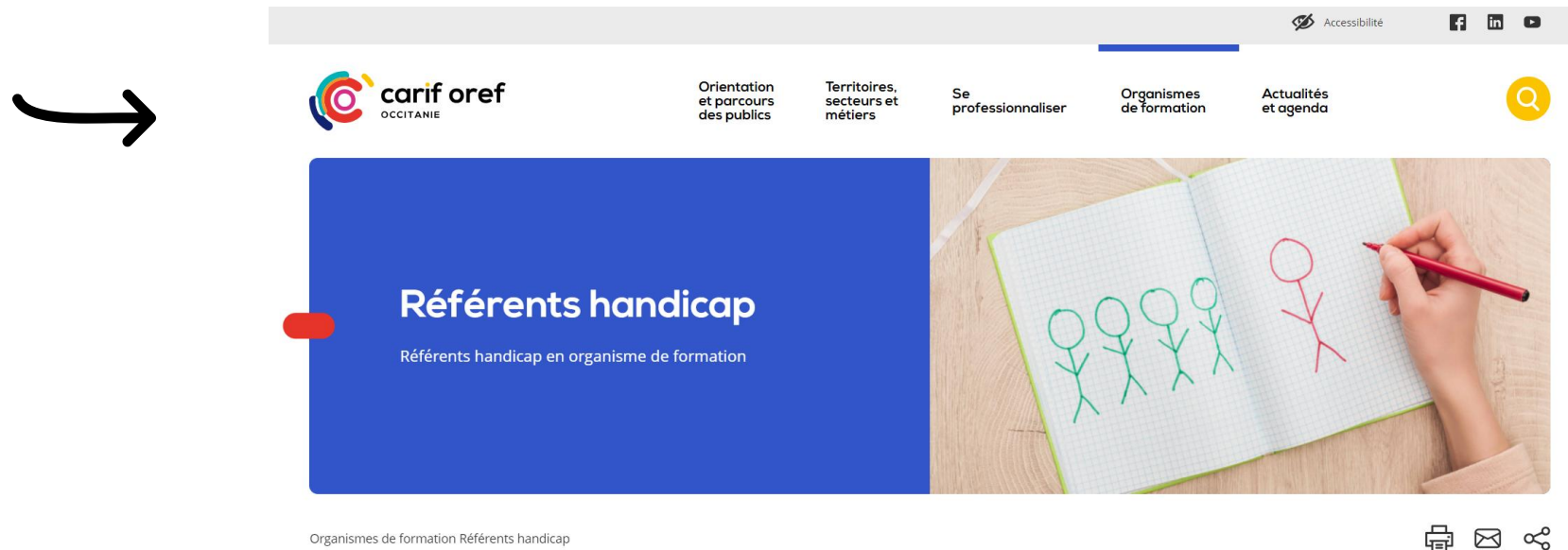
- **l'engagement de la direction** dans la mise en œuvre des missions du référent handicap,
- **la mise en œuvre des missions de repérage et d'accompagnement** des personnes en situation de handicap ;
- **la constitution d'un « groupe projet accessibilité »** en vue de la signature de la charte accessibilité proposée par AGEFIPH Occitanie

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

- Attestations de formation du référent handicap, puis attestation d'actualisation
- Outils mis en place par le référent handicap
- Bilans d'activité du référent handicap
- Démarche d'accessibilité de son offre de formation

Indicateur H – ressources

Pour retrouver l'offre de service de la Ressource Handicap Formation Occitanie, rendez-vous sur la page Référents handicap du site internet du Carif-Oref Occitanie



- › Vous aurez également accès aux replays des animations.

Indicateur J

Indicateur J - Une gestion des documents est organisée.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer qu'un système documentaire est tenu à jour.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

- Liste des documents (procédures, enregistrements, instructions...)
- Indexation des documents (exemple : GED...)
- Communication en interne
- Modalités d'accès aux documents définies



Indicateur K

Critère



Indicateur K - Le prestataire réalise annuellement un audit interne des dispositions du présent référentiel.

NIVEAU ATTENDU DES INDICATEURS

Démontrer que le prestataire réalise une auto-évaluation des exigences du présent référentiel dans un cadre collectif associant le personnel.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

- Programme annuel d'audit interne couvrant l'ensemble des exigences du référentiel Certif'Région
- Rapport d'audit interne
- Qualification des auditeurs internes

Vigilance :

1 des 5 indicateurs ayant le plus de non-conformités en 2025

Ateliers sur l'audit interne (indicateur K) en présentiel

- › Mardi 17 novembre 14h00-16h30 à Toulouse
- › Mardi 24 novembre 10h00-12h30 à Montpellier

places limitées, [lien d'inscription](#)

Particularité de la surveillance suite à audit complémentaire à la certification Qualiopi

Particularité

Dans le cadre d'un **audit complémentaire à Qualiopi**, le Comité de labellisation attend un **rapport d'audit qualité interne** réalisé par l'organisme et **portant sur les 12 indicateurs spécifiques Certif'Région (indicateurs A à L) pour maintenir le label**.

Au 12^{ème} mois de labellisation, l'Instance de labellisation envoie un mail rappelant la procédure à suivre pour maintenir le label Certif'Région

Le rapport d'audit interne précise les éléments suivants :

- Date de l'audit interne
- Equipe d'auditeurs internes
- Version du référentiel Certif'Région (numéro version, année d'application) de l'audit précédent
- Version du référentiel Certif'Région (numéro version, année d'application) de l'audit qualité interne
- Catégories d'actions concernées
- Sites échantillonnés en cas de multisites
- Personnes auditées

Le rapport d'audit interne est construit sous forme de tableau avec :

- 12 lignes correspondant aux 12 indicateurs Certif'Région
- 1^{ère} colonne : constats de conformité ou non-conformité par l'auditeur interne et éléments de preuve vus par l'auditeur

S'il y a lieu, reporter les non-conformités constatées et nommées dans le rapport d'audit complémentaire à Qualiopi

- 2^{ème} colonne : actions correctives prévues (libellé action et responsable de l'action)

 Infos en page 13 du processus de labellisation



demarche.numerique.gouv.fr

- › **Message de rappel par l'Instance de labellisation** en début de la période de surveillance
- › Via la messagerie du dossier
- › **Dépôt du rapport d'audit interne** sur la messagerie du dossier en ligne
- › Dépôt de la notification de maintien de la certification Qualiopi

Partage d'expériences

Association labellisée Certif'Région en janvier 2026 en nouvel entrant



Vanessa CALAS Dirigeante et référente qualité et RSE

- › Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre organisme ?
- › Que vous a apporté le label Certif'Région dans la structuration de votre association ?
- › Comment avez-vous abordé la démarche RSE dans votre structure ?
- › Pour conclure, que souhaiteriez-vous partager avec les organismes de formation présents aujourd'hui ?

Échanges avec



Indicateur I **modifié dans la version 7**

Critère



- Indicateur I - Un référent qualité et un référent RSE/RSO sont désignés et impliqués dans la démarche d'amélioration continue.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer l'engagement de la direction dans la mise en œuvre des missions des référents qualité et RSE/RSO.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Référents qualité et RSE/RSO désignés, identifiés et connus du personnel

Référents positionnés sur l'organigramme

Missions et rôles du référent formalisés dans une fiche mission :

Pour référent qualité :

- Suivi de la maîtrise des documents
- Suivi des audits internes
- Mise en place, coordination, suivi et animation du plan d'actions

Pour référent RSE/RSO :

- Sensibilisation des équipes aux enjeux de la RSE/RSO
- Outils de veille RSE/RSO, exploitation et diffusion en interne
- Animation du comité de pilotage RSE/RSO
- Coordination, suivi et animation du plan d'actions découlant de la stratégie RSE/RSO validée

Ressources allouées aux référents qualité et RSE/RSO :

- Temps de travail dédié (individuels, collectifs, avec la direction...)
- Professionnalisation et/ou formation sur les thématiques RSE/RSO

Vigilance :

1 des 5 indicateurs ayant le plus de non-conformités en 2025

Indicateur L **modifié dans la version 7**

Critère



! **Indicateur L** - Le prestataire évalue l'efficacité de sa démarche qualité et s'engage sur la mise en place d'une stratégie RSE/RSO.

NIVEAU ATTENDU DES INDICATEURS

Démontrer que le prestataire dispose d'indicateurs qualité pour mesurer l'efficacité des actions d'amélioration continue mises en œuvre, en identifiant et en intégrant des actions de RSE/RSO.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Les éléments de preuve inchangés :

Tableau de bord des indicateurs des prestations délivrées suivi et tenu à jour (indicateurs et objectifs associés) : indicateurs de résultats, indicateurs d'appréciation des parties prenantes...

Animation a minima d'une réunion annuelle d'analyse des tendances des résultats des indicateurs, CR formalisé.

Réflexion sur les actions à entreprendre pour l'amélioration des pratiques et plan d'amélioration défini et suivi : Responsable, délai prévisionnel de mise en place des actions.

Nouvel entrant : Les exigences attendues sont pré-identifiées au moment de l'audit initial et leur mise en œuvre sera auditée au moment de l'audit de surveillance

Vigilance :

1 des 5 indicateurs ayant le plus de non-conformités en 2025

Indicateur L modifié dans la version 7

Critère



Engagement progressif

Indicateur L - Le prestataire évalue l'efficacité de sa démarche qualité et s'engage sur la mise en place d'une stratégie RSE/RSO.

NIVEAU ATTENDU DES INDICATEURS

Démontrer que le prestataire dispose d'indicateurs qualité pour mesurer l'efficacité des actions d'amélioration continue mises en œuvre, en identifiant et en intégrant des actions de RSE/RSO.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS DE PREUVES

Des éléments de preuve pour traduire un engagement progressif :

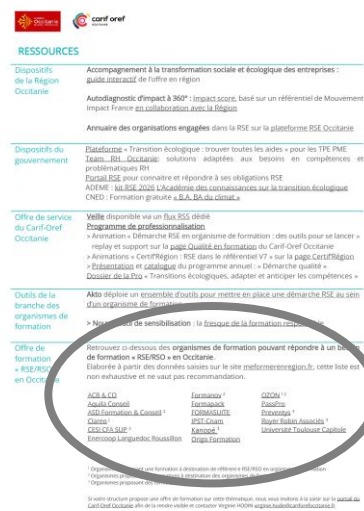
- Compte-rendu du travail de réflexion sur les enjeux RSE/RSO et les impacts des activités de l'organisme sur ses parties prenantes : identification du comité de pilotage et du référent RSE/RSO, calendrier de travail incluant diagnostic, actions de sensibilisation et dialogues avec les parties prenantes
- Document formalisant la stratégie RSE/RSO et priorisant des enjeux et engagements propres à l'organisme en matière de RSE/RSO
- Plan d'actions intégrant ces engagements et les indicateurs associés.
- Type d'actions pouvant être engagées par étapes :
 - -Intégration a minima d'une action en faveur de l'égalité professionnelle F/H en direction des apprenants
 - -Intégration et promotion de modules éco-responsables de sensibilisation et/ou de formation (théoriques et/ou de gestes métiers) dans l'offre de services
 - -Réflexion sur l'écoconception de formations
- Labels ou certifications RSE/RSO : Label LUCIE, ISO 26000, label Engagé RSE, label DD&RS, Ecovadis...

RSE/RSO - ressources

La fiche RSE/RSO inclut une **liste des organismes de formation** pouvant répondre à un **besoin de formation « RSE/RSO »** en Occitanie.



Consultez la fiche RSE/RSO créée pour le label Certif'Région



Liste d'organismes de formation « RSE/RSO »

Elaborée à partir des données saisies sur le site meformerenregion.fr, cette liste est **non exhaustive** et ne vaut pas recommandation.

Elle fournit les coordonnées d'organismes ayant publié une offre de formation RSE/RSO.

Sujets RSE prioritaires pour les partenaires du label CertifRégion

Sujets RSE prioritaires pour les partenaires du label

Etablis lors du comité stratégique du 5 juin 2026



1. Réduction de l'empreinte environnementale (carbone, eau, biodiversité)

Notamment éco-conception de formation

2. Politique sociétale responsable

Notamment accessibilité de la formation au public en situation de handicap

3. Achats responsables notamment la sous-traitance

4. Politique sociale responsable

Notamment transition démographique et lien intergénérationnel

5. Numérique et IA responsables : accessibilité, éthique, sobriété

- › Retrouvez des ressources dans le [référentiel de branche](#) porté par Akto.
- › Accédez au replay de présentation du kit RSE d'Akto sur la page [Qualité en formation](#)

CANDIDATURE



virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

LABELLISATION



qualite_certifregion@laregion.fr



Toute l'équipe du
Carif-Oref Occitanie
se tient à votre
disposition, partout
dans notre région !

Restez informés :

cariforefoccitanie.fr

 05 62 24 05 99

